

BIOGRAPHIE

de

SIR N. F. BELLEAU

CHEVALIER COMMANDEUR DE L'ORDRE DE SAINT-MICHEL
ET DE SAINT-GEORGES

et

PREMIER LIEUTENANT-GOUVERNEUR

de la

PROVINCE DE QUÉBEC

Sous la Confédération des Provinces
de l'Amérique du Nord

Par STANISLAS DRAPEAU

— ♦ ♦ ♦ —

QUÉBEC

IMPRIMERIE LÉGER BROUSSEAU

9, Rue Buade, 9

—
1883



N. J. Bellean
K. E. M. G.

BIOGRAPHIE

de

SIR N. F. BELLEAU

CHEVALIER COMMANDEUR DE L'ORDRE DE SAINT-MICHEL
ET DE SAINT-GEORGES

et

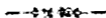
PREMIER LIEUTENANT-GOUVERNEUR

de la

PROVINCE DE QUÉBEC

Sous la Confédération des Provinces
de l'Amérique du Nord

Par STANISLAS DRAPEAU



QUÉBEC

IMPRIMERIE LÉGER BROUSSEAU

9, Rue Buade, 9

1883

AU LECTEUR

En écrivant la biographie de Sir BELLEAU on touche nécessairement à l'histoire des faits publics et politiques qui se passaient pendant que les circonstances, qu'il n'a pas recherchées, l'indiquaient à la confiance des gouvernements, dont les chefs comptaient avec raison sur la clairvoyance politique et le dévouement de Sir Narcisse, et sur l'entière conformité de vue et d'opinions qui existaient entre eux.

Ceux qui ont suivi de près les affaires publiques ont dû voir combien Sir Narcisse était réservé et modeste dans ses aspirations d'avancement politique.

Il avait même une certaine défiance dans son habileté, que sa prudence d'action faisait entrevoir aux personnes qui se trouvaient en contact avec lui. Ajoutons que cette modestie remarquable ne l'a jamais abandonné, même dans les positions élevées où il s'est trouvé placé, et qu'il a su même éviter le bruit de ses succès avec autant de soin que d'autres le recherchait.

Si la vie publique est remplie parfois d'anxiété et de désappointement, dans le cas de Sir Narcisse Belleau elle a été couronnée par d'amples et honorables compensations. Aujourd'hui, quoiqu'ayant cessé de se mêler de politique active, il continue d'être entouré de la considération générale, de l'estime et du respect des habitants des diverses nationalités dont se compose la province de Québec.

SIR N. F. BELLEAU,

Chevalier

—

I

SOMMAIRE.—Sa naissance.—Ses études classiques.—Son admission à l'étude du droit.—Son admission à la profession d'avocat.—Sa clientèle.—Son mariage.—Son entrée au conseil de ville.—Choisi comme maire de Québec.—Elu président de la compagnie du chemin de fer du Nord.—Une reconnaissance publique.

Sir Narcisse Fortunat Belleau est le fils de sieur Gabriel Belleau, cultivateur, et de dame Marie-Kotska Hamel, de Notre-Dame de Ste-Foye, près de Québec. Ses ancêtres émigrèrent de France en ce pays avant la cession du Canada à la Grande-Bretagne. Il naquit le 20 octobre 1808, et reçut son éducation au Séminaire de Québec. Ses études terminées, il entra chez M. A. R. Hamel, sous la direction duquel il fit son cours de droit, en

compagnie de MM. David Roy et Joseph-Noël Bossé, ses confrères de classe au Séminaire, lesquels furent plus tard nommé Juges des Cours supérieures de la Province Québec, et, au mois de septembre 1832, le jeune étudiant était admis à la profession d'avocat.

L'épidémie du choléra asiatique qui éclata en 1832 et 1834, ayant jeté la consternation et le trouble dans les familles par suite des nombreux décès qui se comptaient par milliers, dans chacune de ces deux mémorables époques, un mouvement subit d'affaires de la compétence des avocats fit naître des controverses nombreuses entre les héritiers, dans la répartition des biens de famille, ce qui amena une riche aubaine aux hommes de loi, et le jeune Belleau ne fut pas lent à en profiter. Dès lors il s'assura une clientèle qui ne lui fit plus défaut pendant quarante ans qu'il a pratiqué sa profession.

Le succès qui accompagna Sir N. F. Belleau dans le cours de sa vie a donc eu

pour point de départ ces accidents fortuits qui donnent moyen de commencer fortune aux personnes désireuses d'en profiter. Les années lucratives se succédant, Sir N. F. Belleau pensa qu'il convenait de s'adjoindre une compagne de vie. Le 15 septembre 1835, il épousa donc Mademoiselle Marie-Reine-Josephte Gauvreau, née du mariage de Louis Gauvreau, marchand importateur et membre de l'Assemblée Législative du Bas-Canada, et de Mademoiselle Josephite Vanfelson.

M. Belleau continua de s'occuper exclusivement des affaires de sa clientèle jusqu'en l'année 1847, à laquelle époque les citoyens de Québec le choisirent comme conseiller de ville. Il sut remplir cette charge avec un zèle très actif pour l'amélioration de la ville, et en 1850 il fut choisi pour remplir les fonctions difficiles de Maire de Québec. C'est sous son administration comme maire de la ville que Sir N. F. Belleau eut à s'occuper des vastes et importants

travaux de l'aqueduc, qui était une entreprise très dispendieuse pour les ressources de la ville, mais nécessairement indispensable pour la santé publique et la préservation contre les maladies trop souvent répétées à Québec. C'est de cette entreprise que date le commencement de la dette de la ville. Ces ouvrages se continuèrent pendant plusieurs années encore, et un beau jour, au grand plaisir de la population, l'eau du lac Saint-Charles, situé à quinze milles de la ville, fut introduite dans les canaux pour l'approvisionnement des citoyens.

Ces ouvrages étant terminés, Sir Narcisse trouva qu'il avait fait sa part des devoirs accomplis, en profita pour se retirer du corps municipal de la ville dont il avait été membre durant sept années consécutives.

C'est durant le temps de sa mairie que Sir N. F. Belleau fut élu Président de la Compagnie du chemin de fer du Nord, et c'est sous sa présidence que se firent les travaux de la localisation de ce

chemin et les estimés du coût probable de cette vaste entreprise. Le chemin actuel du Nord diffère peu du premier tracé ; le seul changement notable est que le chemin actuel se termine à Montréal en venant de l'ouest, tandis que le premier tracé y arrivait par le bout de l'Île de Montréal.

Lorsqu'il cessa d'être Maire, les citoyens exprimèrent à Sir Narcisse leur approbation et leur reconnaissance de ce qu'il avait fait pour le bien de la ville, et comme souvenir de ses services ils lui offrirent son portrait en grand, peint par M. Théophile Hamel, artiste-élève de Rome. Sur proposition du Conseil de Ville, ce portrait fut placé dans la chambre du Maire, où il se trouve encore à l'heure qu'il est. Une adresse des plus élogieuses accompagnait ce généreux don des citoyens.

SUMMAIRE.—Élu directeur de la banque de Québec.—
 Nommé conseiller de la reine.—Appelé au conseil
 législatif.—Nommé président du Conseil et membre du
 ministère. —Créé *Sir* par le prince de Galles.

En 1849, Sir N. F. Belleau était choisi par les actionnaires de la Banque de Québec comme l'un des directeurs de cette ancienne institution monétaire. Jusqu'à ce jour les actionnaires ont continué d'élire M. Belleau comme tel, appréciant ainsi son honnêteté et sa libéralité ; car Sir Narcisse a toujours considéré les demandes d'escompte au point de vue de la solvabilité raisonnable de l'emprunteur, jamais l'origine nationale ou la croyance religieuse des individus n'influaient sur sa décision. En retour, les intéressés dans cette institution, sans distinction de nationalité, s'entendent depuis plus de trente ans que Sir N. F. Belleau est co-directeur, à le continuer, par vote secret, dans la

direction de cette banque. Il a vu se renouveler plusieurs fois le personnel de ses co-directeurs depuis 1849, et aujourd'hui pas un seul des directeurs de la première époque ne se trouve dans le bureau avec lui.

Le champ des travaux de Sir Narcisse s'agrandissait en importance et en responsabilité. Au mois de novembre 1852, un bref de *mandamus* de Sa Majesté le nommait membre du Conseil Législatif du Canada et obéissant à cet ordre, il siégea en cette branche de la Législature jusqu'au 1er juillet 1867, laquelle date ouvre au Canada la Confédération des Provinces de l'Amérique Britannique du Nord.

C'est aussi en 1852 qu'il fut élevé à la dignité très recherchée à cette époque de Conseiller de la Reine (C. R.). En 1857, ses confrères avocats de Québec l'élirent Bâtonnier de l'Ordre pour le district de Québec. Sir Narcisse occupait des dignités et des charges publiques des plus considérables dans la province,

dont l'amour-propre d'un homme modéré dans son ambition pouvait être satisfait ; cependant celle de Bâtonnier du Barreau que lui conféraient ses confrères le combla de joie, comme il le disait lui-même à ceux qui l'approchaient. Cette appréciation de ses confrères, avec lesquels il était en rapport d'affaires professionnelles pendant un grand nombre d'années, était pour lui, ajouterai-je, le cachet de leur estime à son égard et le prix des bons souvenirs qu'ils gardaient de ces relations journalières. Sir Narcisse s'en glorifiait et il avait raison.

En novembre 1857, une phase nouvelle se présente inopinément à Sir Narcisse Belleau. Le ministère Macdonald-Cartier lui offrit la présidence du Conseil Législatif, avec un siège dans le cabinet. La responsabilité ministérielle et les conséquences qui résultent des décisions de l'Exécutif ; les vivacités presque haineuses et l'aversion non déguisée des chefs politiques des deux partis les uns envers les autres ; la violence sans égard de la

presse, faisait hésiter Sir Narcisse. Allait-il décliner l'honneur de cette offre ? L'amitié bien notoire qu'il portait à Sir John A. Macdonald et à Sir Georges Cartier fut-elle mise en jeu dans cette circonstance, ou Sir Narcisse dût-il mettre de côtés ses craintes pour aider courageusement ses amis personnels et politiques à passer le Rubicon ? Je l'ignore, mais qu'importe ! Sir Narcisse fut nommé orateur du Conseil Législatif avec un portefeuille dans le Cabinet des ministres ; mais au mois d'août de l'année suivante le ministère résigna pour faire place au ministère éphémère de MM. Brown-Dorion, qui ne vécut que l'espace d'un jour, en laissant aux honorables Sir Georges Cartier et Sir John A. Macdonald le soin de reprendre l'administration des affaires publiques. Sir Narcisse Belleau, entra dans le nouveau gouvernement comme ministre de l'agriculture et de la colonisation. Après quelque temps, Sir Narcisse remit son portefeuille, et se retira tranquillement au sein de sa

famille, entouré des nombreux amis qu'il avait su conserver, tant parmi ceux de date ancienne que parmi ceux que la politique et les affaires ordinaires avaient mis sur son chemin.

Le 28 février 1860, Sir Edmund Head, gouverneur-général, transmit au Conseil Législatif une dépêche du Secrétaire d'Etat de la métropole au sujet de la visite au Canada de Son Altesse Royale le Prince de Galles. Le 9 juillet suivant, Son Altesse Royale, escortée d'une grande suite, quittait l'Angleterre, et après avoir visité les provinces maritimes, arrivait à Québec le 18 août. Il était accompagné de plusieurs vaisseaux de guerre et environné de la magnificence royale qui convenait au prince, héritier présomptif de la Couronne d'Angleterre. Le mardi suivant, Son Altesse Royale donna une réception dans la salle des séances du Conseil Législatif, où les membres des deux Chambres du Parlement furent introduits au Prince Royal. Une adresse du Conseil Législatif fut présenté à Son

Altesse, à laquelle il lui plut de faire une très brillante réponse, après quoi le comte de St-Germain annonça que c'était le gracieux plaisir de Son Altesse que M. Belleau, président du Conseil Législatif, s'approcha et fléchit un genou à terre. Alors Son Altesse Royale prit une épée des mains de Sa Grâce, le duc de Newcastle, et accomplit ainsi son premier acte de royauté en cette province, en touchant du plat de l'épée l'épaule de M. Belleau, lui ordonnant de se relever " Sir Narcisse Fortunat Belleau."

Personne ne fut surpris que Sir Narcisse Belleau fut choisi pour l'honneur que lui conférait Son Altesse Royale. Les évènements auxquels avait participé Sir Narcisse, comme président du Conseil Législatif relativement à la visite du Prince Royal, et sa qualité de membre de l'administration, lui avait mérité cette éclatante manifestation, qui rejaillissait également sur le Conseil Législatif.

III

SOMMAIRE.—Sir Narcisse devient premier ministre.—
Nommé premier lieutenant-gouverneur de la province
de Québec sous la Confédération.—Nombreuses
adresses de félicitations.—La verve poétique du Juge
Routhier se produit.

En 1865, le décès du très regretté Sir E. P. Taché créa des embarras sérieux au ministère de coalition qui administrait alors les affaires du pays, dont le brave et loyal Chevalier était le chef honoré. Les deux sections du gouvernement de coalition éprouvaient des irrésolutions et des tiraillements. Dans ces deux camps politiques les prétendants à la succession de feu Sir Taché s'annonçaient avec des amis influents et des prétentions plus ou moins admissibles. De fait, il existait des opinions diverses entre les ministres eux-mêmes qui firent craindre à un grand nombre

une séparation soudaine et fâcheuse. Heureusement il se trouva dans le Conseil Exécutif des ministres à vues politiques modératrices. Cette difficulté, qui paraissait insurmontable, fut écartée par un compromis auquel on eut recours, et par lequel les rivalités furent neutralisées par le choix qui fut fait de Sir Narcisse Belleau, comme premier ministre du gouvernement. Quoique partisan politique, il était modéré dans ses idées. Il avait agi de manière, dans le passé, à ne pas froisser ses adversaires politiques. Il devenait donc acceptable aux partis, et son jugement réfléchi assurait une conduite impartiale et de justice envers tous. Pour ces raisons, il succéda donc à Sir Pascal Taché, et devint premier ministre, avec le portefeuille de Receveur Général, poste qu'il occupa jusqu'au 1er juillet 1867, à laquelle époque fut promulguée la nouvelle Charte du Canada.

A cette dernière occasion, Sir Narcisse Belleau fut nommé Lieutenant-Gouver-

neur de sa province natale ; position qu'il occupa pendant sept ans et demi. (1)

La nomination de Sir Narcisse comme gouverneur de la Province de Québec donna lieu à une foule d'adresses de félicitations. (2).

(1) Durant toute la période qu'il fut lieutenant-gouverneur, Sir Narcisse Belleau a su faire avec largesse les honneurs de son haut emploi, et toutes les fêtes, bals et diners d'état qui furent donnés démontrèrent à tous que ce haut dignitaire provincial savait remplir ses obligations sociales de chef d'état avec le tact et la splendeur nécessaires.

(2) Ces adresses vinrent de tous les coins de la Province.
Des autorités civiles, religieuses et judiciaires ;
Des Associations littéraires ;
De l'Université-Laval ;
Des Conseils de villes de Québec, de Montréal, de Lévis, de St-Hyacinthe ;
Des citoyens de la ville des Trois-Rivières ;
Du Bureau de Commerce de Québec ;
Des Magistrats et Juges de Paix de la cité et banlieue de Québec ;
Du Clergé Anglican ;
Des Conseillers et citoyens de St-Sauveur de Québec ;
Du Barreau de Québec ;
De la maison de la Trinité de Québec ;
Des paroissiens de Ste-Foye, sa paroisse natale ;
De la municipalité de l'Ancienne Lorette ;
Des chefs de la bourgade Huronne de la Jeune Lorette ;
De la Société St-Jean-Baptiste de Québec ;
De l'Association agricole provinciale ;
De la Société d'Horticulture de Québec ;
De l'École Normale Jacques-Cartier de Montréal ;
De la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, etc.

Comme on le voit, les diverses nationalités mirent un élan remarquable et affectueux à approuver la nomination de Sir N. F. Belleau au poste de lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

Ces témoignages de bienveillance allumèrent la verve poétique de M. le juge Routhier. Les allusions judiciaires et les comparaisons du poète nous autorisent à reproduire ces beaux vers du barde canadien. Ils ont été écrits peu de temps après l'avènement de la Confédération, à l'occasion de la première réunion du parlement provincial de Québec, alors que Sir Narcisse Belleau allait ouvrir la session, en sa qualité de lieutenant-gouverneur de la province. Ajoutons que c'était un spectacle bien nouveau et bien agréable de voir, plus d'un siècle après la cession du pays, l'un de nos compatriotes remplir les fonctions de la Couronne dans une législature spécialement chargée de protéger l'autonomie de notre province. Sir N. F. Belleau et son épouse ont laissé dans le cœur de toute la population les meilleurs souvenirs. Les grands mérites dont M. Routhier faisait délicatement l'éloge, en 1867, ont été appréciés de plus en plus pendant les cinq années où

Sir N. F. Belleau s'est distingué comme chef constitutionnel d'un peuple libre, et où lady Belleau a brillé à la tête de notre société.

Mais laissons parler le poète :

DEUX DATES

—
1760

Le héros immortel d'une grande épopée,
Montcalm, était tombé devant les ennemis ;
Et les regards fixés sur sa vaillante épée
Il avait dit : je meurs vaincu mais insoumis !

Dans les plis glorieux du drapeau de la France
Il avait endormi sa suprême douleur.
Notre patrie, hélas ! n'avait plus d'espérance,
Tout était bien perdu, tout, excepté l'honneur !

Les chevaliers français qui, l'âme endolorie,
Semblaient humiliés de survivre aux combats,
Repartaient en pleurant pour la mère-patrie,
Plutôt que de subir un joug qu'ils n'aimaient pas.

Jour de deuil où l'on vit sous les couleurs anglaises,
S'éloigner le dernier des Gouverneurs français,
Où, mornes spectateurs au sommet des falaises,
Nos pères soupiraient : reviendront-ils jamais ?

Où ! qu'ils devaient souffrir dans leurs âmes si fières,
Quand leurs yeux désolés contemplaient l'avenir !
Quelques milliers épars, vivant dans des chaumières,
Délaissés, sans secours, qu'allaient-ils devenir ?

Ces généreux enfants d'une race superbe
Seraient-ils absorbés par le peuple vainqueur ?
— On le disait. Mais Dieu qui prend soin du brin d'herbe
Laisait luire sur eux un rayon de son cœur !

1867

L'univers a vieilli d'un siècle, et la conquête
Qui devait de ma race entr'ouvrir le tombeau,
Selon les pronostics d'une haine inquiète,
Paraît être plutôt devenu un berceau !

Un nouveau peuple est né sur les bords du grand fleuve,
Il a beaucoup souffert, il a languï longtemps,
Mais enfin il grandit, et pour vaincre l'épreuve
Il a dans sa vertu la sève du printemps.

Afin que ses enfants ne fussent pas esclaves
Que de vaillants combats il a dû soutenir !
Malgré tout il progresse et brise ses entraves
Il vient de faire encore un pas vers l'avenir.

Tout Québec est en fête et ses flèches altières
Laisent flotter au vent leurs pavillons joyeux ;
La voix du canon gronde, et les salves guerrières
Semblent nous annoncer un jour plus glorieux.

Que se passe-t-il donc, et quelle est cette fête ?
Quelle ère a donc brillé dans notre firmament ?
Et quel est ce héros dont la foule s'apprête
A saluer l'entrée au seuil du parlement ?

Ah ! c'est que, confiante en sa force admirable,
La nation affirme aujourd'hui ses succès ;
C'est qu'elle voit s'ouvrir en ce jour mémorable
Dans les murs de Québec un parlement français !

Et l'homme qu'on acclame, il est de notre race.
Des enfants du pays le premier gouverneur !
Il est monté d'en bas à la première place,
Et sans avoir trahi ni la foi, ni l'honneur !

Après plus de cent ans il reprend l'héritage
Qu'avait abandonné le marquis de Vaudreuil :
Mais il peut à son peuple assurer en partage
Plus de bonheur paisible et moins de deuil.

O fille de la France ! O ma douce patrie,
De ton enfant sois fière ; en son cœur généreux
Il garde ton amour avec idolâtrie,
Et dans ses veines coule un sang des anciens preux !

A. B. R.

ENVOI

Celui qui de Vaudreuil a repris l'oriflamme
Et qui naguère encor le portait noblement,
Vous l'avez reconnu, c'est votre époux, madame.
Et vous l'avez toujours secondé dignement,
Vos deux noms resteront unis dans notre histoire :
Des conseils de l'Etat il fut longtemps la gloire,
Comme de nos salons vous fûtes l'ornement.

A. B. ROUTHIER.

IV

SOMMAIRE.—Refus de Sir Narcisse d'accepter les octrois votés pour ses dépenses officielles. —Sa retraite comme lieutenant-gouverneur —Il décline l'offre d'un siège au Sénat. —Nommé par le roi d'Espagne Commandeur Grand Officier de l'Ordre Royal d'Isabelle la Catholique. —Sa réponse à cet insigne honneur.

Sir N. F. Belleau, dans toutes les charges qu'il a occupées, n'a cessé de montrer une persévérance et une habileté hors ligne, sans morgue, sans orgueil et sans ostentation. Il faisait les honneurs de sa maison avec une largesse toute princière.

Sir Narcisse n'a pas voulu accepter un seul denier pour les dépenses qu'il encourait, ni pour tenir lieu d'une résidence officielle que la loi permettait. Bien que les deniers fussent votés par la législature pour cet objet, durant les sept années que Sir Narcisse tint les rênes du gouvernement, en sa qualité de lieutenant-gouverneur, ces sommes sont toujours restées dans le trésor provincial. Même

refus de sa part pour les dépenses occasionnées dans la réception officielle des Princes de la Cour Royale qui visitèrent le Canada, durant cette période.

Lors de sa retraite comme lieutenant-gouverneur, Sir Narcisse déclina l'offre d'un siège au Sénat, voulant se retirer dans la vie privée.

Le 2 novembre 1871, le Secrétaire d'Etat du Canada adressait à Sir N. F. Belleau une lettre qui l'informait que Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada avait reçu une dépêche du Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les colonies, dans laquelle se trouvait une dépêche du Chargé d'Affaires de Sa Majesté, à Madrid, exprimant la reconnaissance qu'éprouvait le gouvernement espagnol des démarches prises par les Autorités du Canada et par Sir Narcisse Belleau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, au sujet des flibustiers de Cuba, et un mois plus tard, Sir Narcisse recevait de S. E. Don Boniface de Blos, ministre des affaires étrangères

d'Espagne, une lettre officielle par ordre et au nom de Sa Majesté Amédée, roi d'Espagne, lui conférant le titre et la dignité de Commandeur Grand Officier de l'Ordre Royal d'Isabelle la Catholique, et le 6 janvier suivant il recevait du Consul d'Espagne, à Québec, le parchemin signé du Roi d'Espagne, qui l'élevait à cette haute dignité. (1)

Voici ce document :

Amédée 1er

*Par la grâce de Dieu et la volonté nationale,
Roi d'Espagne.*

Considérant les circonstances qui militent en votre faveur, DON NARCISSE BELLEAU, gouverneur de la province de Québec, j'ai tenu à bien de vous nommer, par mon décret en date du troisième jour du présent mois, Commandeur Grand Officier de l'Ordre

(1) L'intervention du Secrétaire d'Etat pour les Colonies, dans cette affaire, indique que le gouvernement Anglais acceptait et reconnaissait les privilèges des Canadiens à accepter les titres honorifiques des Gouvernements étrangers ; et c'était une décision très importante au point de vue colonial.

Royal d'Isabelle la Catholique, libre de tous frais, en votre qualité d'étranger ;

A ces causes : je vous accorde tous les honneurs, les distinctions et l'usage des insignes qui vous correspondent selon la teneur des statuts, persuadé que par les qualités qui vous distinguent, vous aiderez au plus grand éclat de l'Ordre.

Et de ce Brevet, contresigné par le Secrétaire de l'Ordre, et signé par le Grand Chancelier, inscription sera faite dans le bureau de la dite Chancellerie.

Fait au Palais, le dix-neuvième jour de décembre mil huit cent soixante-onze.

(Signé) AMÉDÉE.

Contresigné par moi en ma qualité de Ministre Secrétaire de l'Ordre Royal.

[L. S.] (Signés) FÉLIX MENDEZ DE VIGO.
JUAN DE ZAVALA.
JUAN BTA DE SANDOVAL.
FERNANDO DE CEVALLOS Y LEON.

Brevet de Commandeur Grand Officier de l'Ordre d'Isabelle la Catholique en faveur de Don NARCISSE BELLEAU

(Écrit sur le dossier)

Comme Ministre maître des Cérémonies et Contrôleur de l'Ordre, j'ai fait Inscription.

(Signé) FRS. MILAN Y CARO.

A cette gracieuseté du Monarque d'Espagne, Sir Narcisse répondit par la lettre suivante au Ministre des Affaires étrangères, don Bonifacio de Blos, avec prière de la faire parvenir jusqu'au pied du trône.

EXCELLENCE,

J'ai l'honneur d'accuser réception, par l'entremise de Don J. M. de Satrustequi, consul général d'Espagne en Canada, à Québec, de votre lettre du 3 décembre 1871, m'informant qu'il a plu à Sa Majesté le Roi d'Espagne de me conférer la dignité de Commandeur Grand Officier de l'Ordre Royal d'Isabelle la Catholique, comme marque d'appréciation de ce que j'ai fait pour arrêter le projet des flibustiers contre l'Ile de Cuba, au mois d'août 1871, en les limites de la province de Québec.

Je suis heureux de cette marque inattendue d'honneur; aussi ma reconnaissance et ma gratitude sont profondes.

Les obligations internationales entre deux peuples dont les intérêts sont multiples, ont été la mesure des démarches dans cette

circonstance, et mon devoir rempli, j'ose offrir à Votre Auguste Souverain mes remerciements les plus sincères, en acceptant l'élevation à laquelle il lui plaît de me faire parvenir.

Je suis avec la plus haute considération,
De Votre Excellence,
le très humble serviteur

(Signé) N. F. BELLEAU,

lieutenant-gouverneur de la
Province de Québec.

A Son Excellence,

Senor Don BONIFACIO DE BLOS,

Ministre des Affaires Etrangères,
Madrid, (Espagne).

Québec, 15 janvier 1872.

SOMMAIRE.—La modestie de Sir Narcisse au milieu de cette longue série de dignités officielles.—Son amour pour les traditions du pays.—Ses fêtes pleines de splendeurs offertes officiellement.—Son attachement aux amis politiques et consuls étrangers.—Les lettres au sujet du départ de Québec des consuls d'Espagne et de France, et les réponses qu'elles provoquent.

L'amour-propre de Sir Narcisse doit être satisfait de la position que les évènements politiques lui ont faite. Cette longue série de dignités officielles n'ont pas changé ses façons d'agir, non plus que ses idées, et il a raison, car la modestie ne cadre pas avec la vanité orgueilleuse. Puisse-t-il jouir encore longtemps des honneurs dont il a été l'objet.

Ajoutons que Sir Narcisse n'oublie pas les traditions de son pays. Il se rappelle les antiques fêtes des gouverneurs français, au château Saint-Louis, où l'élite de la vieille cité de Champlain se plaisait à assister avec tant d'empressement, lesquelles fêtes officielles jetaient un

grand éclat sur le règne des gouverneurs qui les provoquaient.

En changeant de drapeau, la société franco-canadienne n'avait point changé ni de sentiments, ni de langage, et Sir Narcisse, qui le savait parfaitement bien, ne tarda pas à commémorer cette ancienne coutume de réjouissance, en y conviant l'élite de la société des diverses origines, et dont la splendeur et le succès furent très éclatantes, suivant les rapports des journaux du temps.

Sir Narcisse s'attachait facilement aux hommes de bien, politiques ou autres, riches ou pauvres, et son esprit observateur savait distinguer les caractères vrais ou faux.

A peine quelques mois s'étaient-ils écoulés depuis la réception du document espagnol qui le nommait Grand Officier Commandeur de l'Ordre Royal, le Consul d'Espagne, à Québec, auquel était très attaché Sir Narcisse, se trouva dans l'obligation de laisser le consulat, par cause de maladie, ce qui affligea profondément

le lieutenant-gouverneur de Québec. A cette occasion, Sir Narcisse lui exprima sa douleur par cette lettre sympathique, que le cœur seul a pu dicter.

Québec, 16 mai 1872.

MONSIEUR,

J'apprends avec un bien vif regret que vous êtes forcé d'aller demander à d'autres climats le rétablissement de votre santé. Vous ne sauriez croire combien cette circonstance m'afflige. Votre courtoisie et votre extrême bienveillance ont fait de vous un ami précieux. Je puis vous assurer de plus que cette absence causera un véritable deuil pour toute la population qui a eu l'avantage de vous posséder au milieu d'elle, et qui a su apprécier les belles qualités qui vous distinguent et les nombreux services que vous avez rendus à l'Espagne, depuis que vous représentez si dignement les intérêts de ce pays dans la province de Québec en particulier. Je me joins à celle-ci pour faire des vœux ardents pour votre prompt retour parmi nous : car nous ne pouvons

nous faire à l'idée que vous ne nous serez pas bientôt rendu.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé) N. F. BELLEAU.

Son Excellence

don J. M. SATRUSTEGUI,

Consul Général d'Espagne.

Après la lecture de cette lettre, M. le Consul écrivit cette admirable et touchante réponse :

Québec, 17 mai 1872.

EXCELLENCE,

Je suis profondément reconnaissant pour la communication dont vous m'avez favorisé hier, m'honorant par la bienveillante expression de votre amitié distinguée que j'apprécie si hautement, et faisant des vœux pour le rétablissement de ma santé, dont le mauvais état m'oblige, bien à regret, de m'absenter pour le moment d'un pays où j'ai trouvé tant de bontés.

J'en remercie bien sincèrement Votre Excellence, et puis vous assurer que les souvenirs et les intérêts du Canada seront toujours chers à mon cœur. Ces nobles provinces ont devant elles un avenir

brillant par leurs vastes ressources, et par l'amour du travail qui distingue la population, et l'illustration du gouvernement ; et je serais heureux s'il se présentait une occasion qui pût me permettre la satisfaction de contribuer humblement au développement de leur prospérité et de celle de leurs relations intimes avec l'Espagne.

Mes devoirs ici ont été rendus aussi faciles qu'agréables par l'aide loyal, la condescendance et la courtoisie amicale que Votre Excellence et toutes les autorités, ainsi que votre aimable et distingué ordre social, ont eu la grande bonté de daigner m'étendre toujours, et que je ne pourrai jamais oublier de ma vie.

Vous renouvelant la sincère assurance de ma vive gratitude et de mes vœux pour votre bonheur.

J'ai l'honneur d'être,
avec le plus profond respect,
de Votre Excellence,
le très humble et dévoué serviteur
(Signé) J. M. SATRUSTEQUI,
Consul Général d'Espagne.

À Son Excellence,

SIR N. F. BELLEAU,

lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

Vers le même temps, un autre personnage marquant se préparait à quitter Québec : c'était M. le Consul Général de France, qui, lui aussi, laissait à Québec et dans les autres villes de la province, de nombreux amis qui lui étaient fortement attachés.

Sir Narcisse crut devoir lui adresser une lettre très affectueuse et pleine de dignité, à laquelle le Consul Français fit la réponse qui suit, tout à la fois gracieuse et pleine de science politique.

Consulat Général de France,
dans les provinces Britanniques
de l'Amérique du Nord.

Québec, 17 mai 1872.

EXCELLENCE,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier, au sujet de mon prochain départ de Québec, et je m'empresse de vous offrir ma sincère reconnaissance pour les termes flatteurs et bienveillants avec lesquels vous voulez bien donner votre approbation à ma conduite officielle pen-

dant mon long séjour dans cette chère ville, où ma famille et moi venons de passer huit années que, sans hésitation aucune, je puis placer parmi les meilleures et les plus heureuses de notre vie.

Nous avons rencontré ici des amis qui nous sont chers, et dont nous ne nous séparons qu'avec douleur ; quelque soit le lieu où nous irons nous fixer, nos fréquents souvenirs se reporteront toujours avec bonheur sur ces précieuses amitiés : je place en première ligne celle dont Votre Excellence et Lady Belleau nous honorent, et dont, à bon titre, nous avons le droit d'être fiers.

Quand j'ai quitté la France, il y aura bientôt dix ans, elle était au premier rang des grandes Puissances. Des malheurs que rien ne faisait prévoir alors, sont venus depuis fondre sur elle, et l'ont momentanément abattue. Mais comme le dit si bien Votre Excellence, la France trouvera dans son vigoureux et patriotique dévouement, la force et l'énergie nécessaire pour reprendre la place que Dieu lui a assignée dans le monde : merci, mille fois, monsieur le lieutenant-gouverneur, pour les généreux

sentiments que vous exprimez en faveur de ma chère patrie qui est aussi celle de vos ancêtres.

Madame Gauthier, qui a été fort sensible aux éloges que vous avez eu l'obligeance de faire d'elle dans votre lettre, me charge de vous en remercier. Elle éprouve comme moi un très grand regret de quitter Québec, où la société l'accueillait avec une si gracieuse sympathie et tant d'affectueuse cordialité.

Nous n'oublierons jamais, ni le Canada, où nous osons espérer qu'on conservera de nous un bon souvenir, ni les excellents amis que nous y laissons, et nous prierons constamment Dieu pour leur prospérité et leur bonheur.

Veillez agréer, Monsieur le lieutenant-gouverneur, l'expression des sentiments respectueux et dévoués avec lesquels

J'ai l'honneur d'être,

de Votre Excellence,

le très humble et reconnaissant serviteur,

FRÉD. GAUTHIER,

Consul Général de France.

Son Excellence

SIR N. F. BELLEAU,

lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

VI

SOMMAIRE.—Ambition modérée.—La dignité de Commandeur de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges lui avait été conférée préalablement par le Marquis de Lorne, en 1879, par décret de la reine d'Angleterre.—Son entrée définitive dans la vie privée.—Conclusion.

En 1879, Son Excellence, le marquis de Lorne, gouverneur-général du Canada, l'invita, le 24 mai, à se rendre à Montréal, et là en présence de Son Altesse Royale, la Princesse Louise, de ses dames d'honneur et de plusieurs autres personnages distingués en habit de gala, lui conféra par ordre de Sa Majesté le titre et la dignité de Commandeur de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges, suivant les formes et cérémonies usitées en pareil cas.

Sir Narcisse vit aujourd'hui au sein de sa famille. Il porte allègrement son âge ; toujours actif, il assiste régulièrement aux réunions nombreuses des diverses associations dont il fait partie,

et plusieurs fois, chaque semaine, il se trouve ponctuellement à son poste où se discutent et se transigent les affaires importantes dont il a la surveillance avec ses co-directeurs et collègues. Son contact quotidien avec les hommes d'affaires, et sa longue pratique des transactions commerciales lui procurent l'occasion et les moyens de se rendre utile aux grands et aux petits. Ces occupations et sa gaieté habituelle de caractère contribuent sans aucun doute à maintenir cet état de santé enviable que nous lui souhaitons pour de longues années encore.

Il nous reste une dette de reconnaissance à solder, en terminant, celle de remercier, tout d'abord Sir Narcisse Belleau pour nous avoir permis de puiser à pleines mains dans ses notes, lettres officielles et privées, ainsi qu'aux autres

amis qui nous ont fait parvenir tant d'importantes notes politiques, et autres renseignements précieux, qui ont grandement enrichi cet humble travail biographique.

